

encore
C'est à vous de payer pour la



crise



Face à la crise économique: **NON** *aux hausses de tarifs qui nous appauvrissent!*

Le monde vit sa plus grave crise économique depuis 1929. Partout, les gouvernements se sont endettés pour sauver le système capitaliste. Le Québec et le Canada annoncent aussi d'importants déficits. Dans notre province, on veut hausser les tarifs et même en imposer de nouveaux pour combler le déficit. On nous dit qu'il n'y pas d'autres choix : nous devons suivre la logique du système. Mais dans cette logique il n'est jamais question de

Tarifcation: : *action d'imposer des tarifs pour l'accès aux services publics*

Le ministre des finances, Raymond Bachand, veut utiliser la tarification pour améliorer nos services. Présentement, ces services sont financés par les revenus de l'État qui proviennent des impôts et des taxes. Dans les dernières années, les baisses d'impôts et autres crédits ont privé l'État québécois de milliards de dollars, d'où des coupures de service.



Des tarifs, des impôts : quelle différence?

L'impôt progressif sur le revenu est sans doute le meilleur moyen pour répartir la richesse. Selon son principe, plus on gagne d'argent plus notre part d'impôt est élevée. Depuis au moins vingt ans, les gouvernements ont favorisé de plus en plus les taxes et la hausse des tarifs. Mais cette forme de financement ne tient pas compte de la richesse des usagers.

Résultat: *les pauvres et la classe moyenne paient davantage alors que les riches paient moins!*

La logique de la tarification :

La tarification est donc un impôt déguisé. Elle remplace l'argent perdu par les baisses d'impôts. Avec l'impôt, on paie selon nos revenus. La tarification fait, quant à elle, payer tout le monde y compris les plus démunis. Cela ne permet plus de redistribuer la richesse. **L'individu riche, en santé et sans enfants n'aurait rien à payer pour la santé et l'éducation. Ces services servent pourtant à tout le monde.**

Le financement des services publics par les impôts favorise l'accès pour tous à ces services.

Savez-vous...

que les baisses d'impôts des 15 dernières années privent l'État québécois de 10 milliards de dollars par an!





(Communiqué du 19 mars 2009, de l'Union des consommateurs, www.consommateur.qc.ca/)

À qui ont bénéficié les baisses d'impôts (2007-2008)?

Revenu moyen	Baisse d'impôt annuelle
25 000 \$	0 \$
50 000 \$	100 \$
75 000 \$	649 \$
100 000 \$	720 \$
150 000 \$	1 859 \$

HURTEAU Philippe, « La crise des finances publiques »
Institut de recherche socio-économique (IRIS)
www.iris-recherche.qc.ca

Le libre-accès aux services publics, c'est :

-  Le respect des droits
-  Une plus grande égalité des chances entre les citoyens
-  Une meilleure redistribution de la richesse
-  Moins d'inégalités et d'injustices



Hausser les tarifs, c'est nuire à l'accès aux services essentiels pour les plus démunis!

La logique derrière la tarification

- ⊘ Il n'y a pas de droits, seulement des besoins
- ⊘ Ces besoins doivent être comblés par des services. Puisqu'on considère ces services comme des marchandises, on veut même les laisser à l'entreprise privé

Savez-vous que ...

Pour les ménages à faible revenu qui vivent dans des logements mal isolés, la part des revenus consacrée à l'électricité se situe entre 15 et 20%. Imaginez l'impact de chaque hausse de tarif!

La
tarification
développe une mentalité
selon laquelle celui qui paie
davantage a droit à plus
de services

Quelques solutions autres que la tarification:

- ⊘ **Exiger** que les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles paient leurs redevances
- ⊘ **Obliger** les entreprises à payer leur part d'impôt
- ⊘ **Ajouter** un palier d'imposition pour les particuliers les plus fortunés
- ⊘ **Nationaliser** le secteur éolien
- ⊘ **Réduire** les abris fiscaux (baisse du plafond des REER et des REEE)

Communiquez avec votre député afin de vous exprimer

Daniel Bernard, député
R-N/Témiscamingue
819 763-3047
dbernard-rnt@assnat.qc.ca

François Gendron, député
Abitibi-Ouest
819 339-7707
fgendron-abou@assnat.qc.ca

Pierre Corbeil, député
Abitibi-Est
819 824-3333
pierre.corbeil@mce.gouv.qc.ca

Pour nous joindre:

819.762.3114
repat1@cablevision.qc.ca

